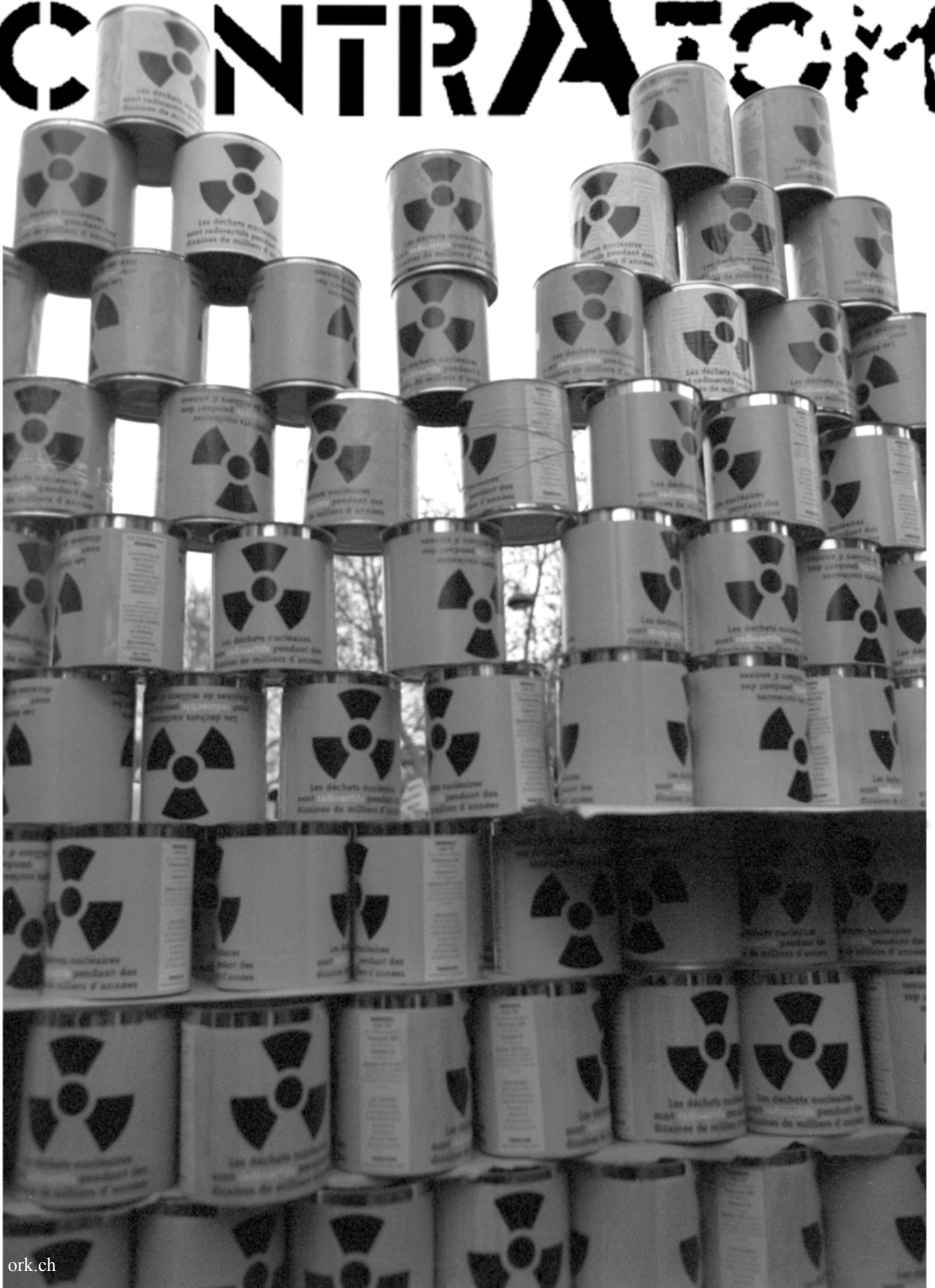


CONTRASTO



Ne manquez pas l'Assemblée générale annuelle de **ContrAtom**

le mercredi 23 juin 2004 à 20H30

à l'arcade Castafiore (20, rue de Montbrillant - 1201 Genève)

Ordre du jour:

- 1) Bref rapport d'activités 2003-2004 par notre Présidente
- 2) Points statutaires (comptes, comité)
- 3) Discussions sur les priorités pour l'année à venir. Nous comptons sur vos précieuses remarques et suggestions.

**Pour clore la soirée, nous partagerons un moment d'amitié
autour d'un buffet convivial offert par ContrAtom**

Ont participé à la réalisation de ce numéro:

Fabienne GAUTIER
Philippe GOBET
Denis PERRENOUD
Anne-Cécile REIMANN

Tirage 1500 exemplaires
Imprimerie du Lion

Cotisation annuelle (comprenant l'abonnement au journal):
40.- F

Abonnement au journal uniquement: 30.- F

Soutien: 60.- F
ou plus....

sommaire du n° 74

Editorial	3
Bandajevsky: la mobilisation ne faiblit pas	4-5
Suisse: nouvelle centrale nucléaire?	5
Photos	6-7
ContrAtom au Théâtre du Grütli	8-9
Tour de France pour sortir du nucléaire	10-11
Jeûne "Vivre sans nucléaire"	11
Mont Terri, qu'est-ce-que c'est que ça ?	12
Superphénix, c'est terminé...	13
Qui a peur de Mordechai Vanunu ?	14-15
CERN: le Conseil d'Etat répond à ContrAtom	16

CONTRATOM

CP 65

1211 Genève 8

Téléphone/répondeur:

022 740 46 12

info@contratom.ch

**N'hésitez pas à appeler
notre secrétariat pour
prendre contact, pour recevoir
d'autres documents, pour être
informés sur les dates des réunions
de notre comité et sur nos
activités.**

Découvrez et faites découvrir la revue

S!ence

Ecologie • Alternatives • Non-violence



ContrAtom a choisi de diffuser en Suisse la revue française mensuelle Silence.

Si vous voulez participer à cet échange d'informations - parfois contradictoires - n'hésitez plus. Si vous ne connaissez pas la revue, vous pouvez nous en demander un numéro spécimen gratuit.

Abonnement-découverte: 25.- FS
les 6 premiers numéros.

Abonnement normal: 60.- FS
les 12 numéros.

**Il vous suffit d'envoyer vos coordonnées à:
ContrAtom - Case postale 65 - 1211 Genève 8
en demandant soit un bulletin de versement
pour l'abonnement soit un numéro d'essai.**

ContrAtom sur la toile
www.contratom.ch

Le CCP de ContrAtom, qui est alimenté exclusivement par votre générosité et **mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent.**

CCP 12-13446-0

Chères, chers ContrAtomistes,

Le 23 juin prochain se tiendra la traditionnelle Assemblée générale de ContrAtom, exercice un peu formel, mais aussi belle occasion de se rencontrer, de faire plus ample connaissance et de partager un moment d'échange sur le thème de notre cheval de bataille commun : la lutte antinucléaire !

Cette lutte, justement, qui est soumise à rude épreuve ces derniers temps :

La construction de l'EPR nous pend au nez, tous les dés sont pipés et les jeux sont faits d'avance. Présentée comme un choix stratégique pour la France, la construction de ce nouveau réacteur ne répond en rien aux enjeux énergétiques et environnementaux qui se présentent pour les trente prochaines années. Bien au contraire, ce projet rendra stériles tous les efforts nécessaires de diversification énergétique vers la maîtrise des consommations et les énergies renouvelables. L'expérience montre qu'aucun pays ayant décidé de développer le nucléaire n'a mis en place une politique de sobriété et d'efficacité énergétique et/ou développer les énergies renouvelables. A l'inverse, au Danemark et surtout en Allemagne, le développement des alternatives n'a vraiment pris son essor qu'à la suite d'une décision de rupture et de sortie du nucléaire.

Ce nouvel engouement pour le nucléaire donne des idées aux électriciens suisses qui, confortés par le rejet des initiatives antiatomiques de mai 2004, rêvent eux aussi d'une relance du nucléaire sur sol helvétique. «Nous avons besoin d'une nouvelle centrale nucléaire à l'horizon 2025. Il faudrait lancer dès à présent les études du projet » lance sans vergogne Allesandro Sala, ex-patron du groupe électrique Atel ! Comme si l'on n'avait pas déjà assez de souci avec nos cinq centrales vieillissantes dont certaines veulent d'ores et déjà jouer les prolongations, telle la centrale de Beznau II. En effet, la demande de suppression de la limite de durée d'exploitation de cette vieille casserole, déposée par la Société suisse d'électricité du Nord-Est de la Suisse, est actuellement mise à l'enquête publique. Quand on sait que la mise en service de cette centrale date de 1972 déjà, on est parcouru de frissons d'angoisse...

Connaissant les terribles conséquences de la catastrophe de Tchernobyl et l'existence de tonnes de déchets mortels qui s'amoncellent aux quatre coins de la planète sans aucune solution pour leur gestion, on ne peut être qu'atterré par tant de manque d'éthique, d'irresponsabilité et d'inconscience de la part de nos décideurs politiques, aiguillonnés qu'ils sont par la toute puissance de l'économie et du profit.

L'heure est donc plus que jamais à la résistance. Organisons-nous le mieux possible, serrons les rangs, épaulons-nous pour trouver la force de résister à cette déferlante folie nucléaire. A ContrAtom nous ne sommes pas assez nombreux. Aidez-nous à trouver des membres et à diffuser notre journal. Dans chaque personne que nous côtoyons, il y a sans doute un-e antinucléaire qui sommeille, c'est une évidence : si on tient tant soit peu à la vie, on ne peut qu'être antinucléaire. Donnons donc l'alarme, secouons notre entourage ! Il y a urgence, les nouveaux chantiers atomiques sont sur le point de démarrer et les cobayes ce sera nous !

Résistance !

Anne-Cécile



ork.ch

Bandajevsky: la mobilisation ne faiblit pas

Début avril, branle-bas de combat à ContrAtom : le Comité Bandajevsky de Grenoble nous alerte que, dans le cadre de la 60^{ème} Commission des Droits de l'Homme en session à l'ONU, une intervention allait être faite demandant la libération de Youri Bandajevsky.

Saisissant la balle au vol, nous pondons dare dare un communiqué pour alerter les médias et préparons un envoi aux membres du Club des Cent (le Club qui monte ! Une centaine de personnes, ContrAtomistes ou non, qui se sont annoncées pour des actions urgentes) les invitant à nous rejoindre devant le Palais des Nations, le mardi 13 avril pour donner, par notre présence et nos banderoles, du relief à l'événement.

nobyl, où la population se meurt et les médecins sont muselés.

Médecin et anatomo-pathologiste, Youri Bandajevsky est nommé en 1990 recteur de l'Institut Gomel en Biélorussie, zone très touchée par les retombées de Tchernobyl. Il étudie, avec sa femme pédiatre et cardiologue, les effets du Césium 137 sur les enfants : maladies cardiovasculaires, cataractes, vieillissement précoce... Il découvre une relation quantifiable entre la dose de radioactivité

pour la sécurité et la coopération en Europe), ont dénoncé de nombreuses irrégularités, Youri Bandajevsky a été condamné à 8 ans de prison à régime sévère. Le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU, saisi par ses avocats, a jugé son recours recevable.

Mais, au-delà d'un procès inique, plusieurs forces se conjuguent dans cette affaire pour imposer le silence et maintenir Bandajevsky en prison :

- les autorités biélorusses qui veulent réhabiliter des terres encore contaminées,
- avec la complicité du lobby nucléaire qui veut faire croire que « Tchernobyl c'est fini »,

- et la collaboration de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) par son absence sur le terrain pendant 5 ans, en raison de la signature d'un accord datant de 1959, qui la lie à l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), et empêche, par une clause de confidentialité, ces deux organismes de l'ONU de prendre une position publique qui puisse nuire l'une à l'autre...

18 ans après Tchernobyl, la liberté d'expression et le droit à la vérité sont bafoués, au détriment de la recherche scientifique sur les suites de la catastrophe que subissent toujours les populations environnantes.

C'est pourquoi, pour faire reconnaître le droit à la recherche et à la vérité, le droit de la dire pour le scientifique, le droit de la connaître pour les populations, France Libertés demande à la Commission d'intervenir afin que le Professeur Youri Bandajevsky soit immédiatement libéré.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Une semaine passée à assister, par la force des choses, aux discussions de la Commission des Droits de l'Homme, voici qui ne vous arrange pas le moral ! Ces luttes d'influence perceptibles dans les débats, ces votes biaisés, cette politique de blocage systématique par rapport aux motions de condamnation à voter contre tel ou tel pays puissant économiquement parlant, toutes ces combines, c'est écoeurant ! (suite p. 5)



P. Vanek

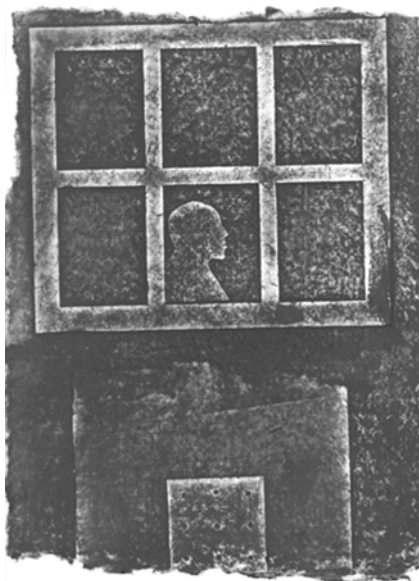
A 14 heures donc, le jour-dit, une vingtaine de personnes se retrouvent devant l'ONU pour soutenir l'action des ONG françaises. L'ordre du jour de la Commission des Droits de l'Homme étant fluctuant et sans cesse chamboulé, le point Bandajevsky ne pourra être traité ce jour-là ! Les militants français accrédités pour parler au nom de France Libertés, devant repartir, il fut convenu que ContrAtom prendrait le relais. Or, ce ne fut ni le lendemain, ni le surlendemain, mais bien une semaine plus tard que le **texte suivant put enfin être lu :**

Monsieur le Président,

France Libertés souhaite attirer l'attention de la Commission sur le cas du Professeur Bandajevsky emprisonné en Biélorussie, depuis juin 2001, pour avoir étudié les pathologies liées aux radiations dans un pays touché par la catastrophe de Tcher-

mesurée dans l'organisme et la gravité des symptômes. En 1999, il rend publics ses résultats, au moment où beaucoup ont intérêt à tourner la page de Tchernobyl et veulent réhabiliter les territoires encore contaminés. En tant qu'expert, il est amené à critiquer l'usage, par les autorités, des fonds internationaux destinés aux suites de cette catastrophe. C'est peu après qu'il est arrêté en juillet 99, dans le cadre d'un décret «antiterroriste»...

C'est après 22 jours d'isolement total dans un cachot, sans avocat, qu'il apprend qu'il est accusé d'avoir reçu des pots-de-vin pour l'admission d'étudiants dans son Institut. On ne trouvera pas de preuves réelles, son principal accusateur s'étant rétracté, affirmant qu'il avait agi sous la contrainte. Après un procès devant un Tribunal militaire qui ne permet pas de voie de recours national et dans lequel les observateurs, dont l'OSCE (Organisation



Nous vous recommandons de faire bon usage de la carte postale jointe à ce numéro. Toute action visant à attirer l'attention sur « le cas Bandajevsky » est utile !

La Biélorussie sanctionnée

Une chose positive à relever malgré tout : la Biélorussie a été remise à l'ordre ! (elle ne dispose d'aucun allié parmi les puissances économiques). Voici un extrait de la résolution votée: « ...la **Commission des Droits de l'Homme de l'ONU (..) prie instamment le gouvernement biélorussien (...) de libérer les scientifiques et les autres personnes détenues pour des motifs politiques, de cesser de harceler les organisations non gouvernementales, les partis politiques, les syndicats, les médias indépendants et les personnes qui militent en faveur de la démocratie et des Droits de l'Homme...** » et toc !

La Commission décide de désigner un rapporteur spécial qui sera chargé d'établir des contacts directs avec le gouvernement et la population du Bélarus pour étudier la situation des droits de l'Homme dans ce pays et décide encore d'examiner cette question lors de sa 61^{ème} session.

C'est donc un bon point pour Youri Bandajevsky, reste à savoir si cela va être réellement suivi d'effets !

Anne-Cécile Reimann

Nouvelle centrale nucléaire en Suisse ?

Après l'expiration du moratoire sur la construction de centrales nucléaires en Suisse et l'entrée en vigueur de la LENu (loi sur l'énergie nucléaire), les promoteurs suisses de l'énergie atomique dévoilent peu à peu leurs projets.

Les milieux de l'énergie de notre pays se préparent à répondre aux menaces de pénurie de courant qui pourraient, selon leurs projections, intervenir d'ici une quinzaine d'années quand les réacteurs de Mühleberg et de Beznau arriveront en fin de vie. Ils assurent que toutes les options sont étudiées par le groupe de recherche qu'ils ont mis sur pied fin 2003. Vraiment ? Même celle d'une sortie du nucléaire ?!

Les premiers échos de leurs fructueuses cogitations commencent à nous parvenir par la presse, notamment l'avis de l'ex-patron du groupe Atel (exploitant de la centrale de Gösgen), qui évoque uniquement la perspective d'une nouvelle centrale nucléaire. Cette option est confirmée par l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) qui souligne que « seule la construction d'une nouvelle centrale nucléaire permettra de faire face à cette situation ». Il semble clair que, suivant l'exemple de leurs homologues français et finlandais, les nucléocrates suisses entendent profiter de l'atmosphère favorable qui entoure actuellement l'atome.

Un EPR suisse

Si d'aucuns, comme le Secrétaire général adjoint de l'ASPEA, évoquent leur penchant pour le tout nouvel EPR (European Pressurized Water Reactor), « très puissant, il suffirait à remplacer les trois centrales de Mühleberg et Beznau I et II réunies (1100 MW) », d'autres pourront se montrer davantage séduits par le projet GIF (Generation IV International Forum), c'est-à-dire le réacteur de



quatrième génération. En 2002, la Suisse a en effet discrètement adhéré à ce projet porté par les Etats-Unis et regroupant une dizaine d'Etats.

Scénarios énergétiques du futur

Parallèlement, au sein de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), des recherches sur les scénarios énergétiques pour le futur sont également en cours. Un groupe d'étude a été constitué pour définir des modèles intégrant tous les paramètres connus, il se nomme « Perspectives énergétiques » et travaille en partenariat avec des industriels. Les résultats de ces recherches, attendus pour 2005, serviront de base de discussion pour de futures décisions politiques. Rappelons que la LENu, adoptée par les chambres fédérales en mai 2003 après la défaite des initiatives anti-nucléaires, permet à notre pays de construire de nouvelles centrales et que la Confédération continue à investir dans la recherche sur l'énergie nucléaire.

Reste à savoir qui du secteur industriel ou du pouvoir politique prend véritablement les décisions de ce type en Suisse. Attendons de connaître les résultats du groupe « Perspectives énergétiques » de l'OFEN, en espérant que, malgré son partenariat avec l'industrie, c'est à l'avenir de notre planète qu'il accordera la priorité.

Fabienne Gautier

ContrAtom en images

Arrivée fracassante
d'Anne-Cécile à Paris à la
manifestation du
17 janvier 2004



Dessin d'enfant...

Carnaval de Genève





**Tour de France pour
Sortir du Nucléaire**

**Le Tour de France
à Lons-le-Saunier**



**Les panneaux solaires
du Bio-Lopin**

ContrAtom au Théâtre du Grütli

Dans le cadre du beau spectacle de Philippe Lüscher *Chronique d'un début de siècle*, ContrAtom, invitée par le Théâtre du Grütli, a organisé deux soirées de discussions sur l'après-Tchernobyl en Biélorussie et sur la détention arbitraire du professeur Bandajevsky.

Chronique d'un début de siècle est un texte qui s'inscrit dans l'actualité immédiate. Philippe Lüscher a passablement voyagé dans les Pays de l'Est (Ukraine, Lituanie, Pologne, Bélarus et Russie) au cours de ces dernières années. Il en est revenu chargé de doutes quant à l'avenir de notre société occidentale et sans aucune illusion sur les mécanismes absurdes et terrifiants mis en place par les gouvernants pour gérer une catastrophe telle que Tchernobyl.

La pièce met remarquablement en scène le mensonge qui se glisse entre les citoyens et le pouvoir. Elle renvoie aussi le spectateur à sa propre conscience, chacun semble en effet préférer oublier que des millions de personnes sont, aujourd'hui encore, contaminées dans ces pays.

Table ronde sur Bandajevsky

Le dimanche 9 mai, après la représentation de la pièce, dont le personnage central est justement Bandajevsky, une table ronde s'est installée sur scène avec comme invité-e-s : Wladimir Tchertkoff, journaliste et réalisateur, Daniel Bret, biologiste, Maryvonne David-Jougneau du Comité Bandajevsky, sociologue, et le professeur Michel Fernex, représentant de l'Association des Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire.

Le débat s'est engagé bien évidemment sur la personne du professeur Bandajevsky, sur ses recherches scientifiques liées aux pathologies découlant des radiations et sur ses découvertes dérangeantes pour les autorités biélorusses, si dérangeantes même qu'elles ont conduit l'éminent chercheur en prison.

La santé des enfants

Les enfants malades de Tchernobyl furent également au cœur de la discussion. Parce que leur alimentation est contaminée, les polluants radioactifs s'accumulent jour après jour dans l'organisme des enfants vivant sur les terres touchées par la catastrophe. L'irradiation permanente de leurs cellules



«*Chronique d'un début de siècle*» renvoie le spectateur à sa propre conscience

provoque d'innombrables lésions qui sont à l'origine de pathologies très graves liées notamment à l'atteinte des défenses immunitaires et des organes vitaux. Les travaux du professeur Bandajevsky montrent qu'au-delà de 70 becquerels (Bq) de césium 137 par kilo de poids, moins de 15% des enfants présentent des électrocardiogrammes normaux. Or, dans cette région, de nombreux enfants ont des taux de contamination qui atteignent plusieurs centaines de becquerels. Pour aider ces enfants à se débarrasser du césium 137 contenu dans leur organisme, l'Institut « Belrad » (pour lequel travaillait Bandajevsky) a élaboré, avec l'aide de pharmaciens autrichiens et allemands, une nouvelle formule d'additifs alimentaires à base de pectine de pomme. La pectine de pomme s'est en effet révélée particulièrement efficace dans le processus d'élimination du césium radioactif.

L'administration d'additifs à base de pectine, commercialisés sous l'appellation « Vitapect » n'est évidemment pas une solution miracle. Mieux vaudrait reloger les familles dans des zones non contaminées, mais un tel projet impliquerait une mobilisation sans précé-

dent des Nations Unies. Or, l'indifférence, sinon l'hostilité, sont la règle. Faute de pouvoir contraindre la communauté internationale à protéger efficacement les victimes de Tchernobyl en les soustrayant à leur environnement radioactif, il faudrait au moins entreprendre une vaste campagne de décontamination, notamment avec la distribution systématique de pectine. La CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité, basée à Valence) a lancé en 2002 une grande opération pour récolter les fonds nécessaires à des cures de pectine pour les enfants irradiés. ContrAtom a d'ailleurs participé à cette action en lançant un appel à soutenir matériellement la CRIIRAD dans son entreprise (V. *ContrAtom* n°64, juin 2001).

Tchernobyl c'est fini...

Malheureusement, rien n'est simple en Biélorussie où les autorités, loin de soutenir cette campagne, lui mettent des bâtons dans les roues, car organiser la distribution systématique de pectine reviendrait à reconnaître que ces enfants sont réellement malades, intoxiqués par la radioactivité ! Ce qui va à l'encontre des pronostics

optimistes du gouvernement sur la réduction de la production des produits alimentaires contaminés et sur l'importance des effets nocifs de la radioactivité sur les enfants.

Pour eux, Tchernobyl c'est du passé, tout est rentré dans l'ordre, les territoires contaminés sont dès lors sains et propres à être à nouveau habités et les terres cultivées ! Au secours !

Soirée cinéma

Le 11 mai: projection de deux films de Wladimir Tchertkoff suivie des commentaires passionnés du réalisateur qui apporta mille et une précisions sur la situation en Biélorussie et sur celui qu'il défend avec fougue, le professeur Bandajevsky.

Jean Rossiaud, militant antinucléaire de longue date et sociologue, souligne quant à lui le caractère gravissime de la catastrophe de Tchernobyl qui va marquer à tout jamais l'histoire de l'humanité. Il est de toute première importance de se souvenir, année après année, de ce terrible accident, car si on ne peut hélas pas en effacer les effets, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise.

Le sacrifice des liquidateurs

Avec *Le Sacrifice*, documentaire réalisé par E. Andreoli et W. Tchertkoff en 2003, on est au cœur même de la tragédie : dans la nuit du 26 avril 1986 et dans les mois qui suivirent, un million d'hommes, appelés liquidateurs, ont été lancés contre le réacteur de Tchernobyl en feu pour éteindre l'incendie et recouvrir les ruines de la centrale par un sarcophage improvisé, dans des conditions de radioactivité terrifiante. Ils ont combattu les radionucléides à mains nues, avec des pelles et des jets d'eau. Des dizaines de milliers sont morts et continuent de mourir. C'est l'un de ces liquidateurs que W. Tchertkoff a suivi d'année en année, de maux en maladies, de souffrances en douleurs, jusqu'à l'issue fatale. On assiste, le cœur serré et la gorge nouée à la lente métamorphose d'un homme qui, plein de vie et d'humour, se transforme en paralytique, puis, c'est sa femme qui le raconte, finit par se décomposer vivant ! Le plus terrible dans l'histoire, c'est que ces héros qui ont fait le sacrifice de leurs vies pour juguler l'ampleur de la catastrophe, se meurent



Michel Fernex Maryvonne David-Jougneau, Wladimir Tchertkoff, Laure Geissbuehler et Daniel Bret

dans la plus parfaite indifférence, sans aucune aide des pouvoirs publics et sans reconnaissance quelconque !

Complicités au sein de l'ONU

Le deuxième documentaire, *Controverses nucléaires*, réalisé en 2003, révèle l'existence d'un conflit d'intérêts entre deux agences des Nations Unies, directement responsables de la gestion des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl pour la santé des populations contaminées. En effet, un accord signé en 1959 entre l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique) empêche l'OMS d'agir dans le domaine nucléaire si elle ne reçoit pas l'assentiment de l'AIEA. Formée de physiciens et non de médecins, cette dernière, dont l'objectif principal est la promotion du nucléaire dans le monde, est la seule agence qui dépende directement du Conseil de sécurité des Nations Unies, donc des grandes puissances. Elle impose ses diktats à l'OMS. Les deux agences ne reconnaissent jusqu'à présent que la mort de 32 pompiers dans les premières heures de la catastrophe, 200 cancers causés par irradiations aiguës et 2000 tumeurs de la thyroïde, comme seules conséquences de l'accident de Tchernobyl. Par contre, le Bureau des Nations Unies pour les affaires humanitaires partage l'avis de Kofi Annan qui estime à 9 millions les victimes et affirme que la tragédie de Tchernobyl ne fait que commencer.

Dans le documentaire explosif de W. Tchertkoff on voit notamment le professeur Fernex qui dialogue avec le Dr Hiroshi Nakajima, ancien directeur de l'OMS. Ce dernier avance clairement qu'entre l'OMS et l'AIEA il n'y a aucun doute sur qui commande : pour tout ce qui concerne le nucléaire, tant civil que militaire, c'est bel et bien l'AIEA ! Après une telle déclaration émanant de quelqu'un qui en sait quelque chose, les instances de l'OMS, qui jurent que l'accord en question ne gêne en rien leur travail, ne peuvent qu'aller se rhabiller !

Dans la salle de projection, le public ne pouvait que rester interdit devant de telles révélations ! A quand la diffusion de *Controverses nucléaires* sur la TSR un soir de grande écoute ?

Anne-Cécile Reimann

L'Institut Belrad est un laboratoire qui regroupe une quarantaine de personnes en Biélorussie et qui depuis 1991 a pu réaliser plus de 350 000 mesures du césium dans l'alimentation locale. Il est financé essentiellement par des aides étrangères. Afin de poursuivre son travail, il cherche aujourd'hui à construire de nouveaux laboratoires et une campagne de souscription internationale est en cours. On peut souscrire auprès de Les enfants de Tchernobyl, 37b, rue de Modenheim, F - 68110 Illzach tél. 03 89 40 26 33

Tour de France pour sortir du nucléaire

Alors que le gouvernement français s'apprête à donner son feu vert pour la construction du nouveau programme nucléaire EPR, le réseau français « Sortir du nucléaire » donne la réplique en organisant un « Tour de France pour sortir du nucléaire ».



ork.ch

L'exposition itinérante d'ADER

Un mois de voyage

Cette manifestation ambitieuse et inédite a démarré le 24 avril dernier avec une convergence cycliste vers la centrale nucléaire de Fessenheim en Alsace (la centrale la plus ancienne de France et sans doute la plus dangereuse, celle qu'EDF a été contrainte d'arroser lors de la canicule de 2003).

Après un périple de plus de 4000 km, jalonné de 28 étapes et de 45 sites visités, le « Tour de France » s'est achevé le 22 mai par une grande manifestation de clôture à Rouen.

En traversant ainsi de nombreuses régions de France pour aller au plus près des citoyens, la caravane antinucléaire a tenté d'apporter au plus grand nombre une information attrayante, ciblée à la fois contre le nucléaire et en faveur des alternatives énergétiques sous des aspects peu usités jusqu'alors : théâtre, exposition itinérante, marches, repas conviviaux, performances artistiques etc.

En reliant les villes et les groupes d'accueil et en s'associant à des organisations et ressortissants de divers pays européens, le réseau « Sortir du nucléaire » prend toute sa signification : une mise en réseau dans une démarche dynamique et originale.

Étape jurassienne

Très intéressée par cette démarche, une petite délégation de ContrAtomistes a tenu à montrer sa solidarité avec les militants français en se rendant sur les lieux d'une étape proche de Genève : Lons-le-Saunier dans le département du Jura. Après un repas convivial et bio sous les marronniers en compagnie de la fine

équipe, haute en couleur, des bourlingueurs de la caravane antinucléaire, nous avons visité l'exposition itinérante d'ADER (Association pour le développement des énergies renouvelables dont le siège est à Lausanne, voir encadré).

Eventail intéressant des voies à exploiter dans les énergies renouvelables et les économies d'énergies, cette exposition, composée de panneaux et de maquettes accompagne le Tour, se déplaçant d'étape en étape avec un bus écologique qui utilise un biocarburant, le Sucroil (émulsion dans le mazout de 20 à 50 % de sirop de glucose obtenu à partir de céréales par hydrolyse enzymatique), ménageant l'environnement.

Après l'exposition, le théâtre : nous avons assisté à la représentation de *Tchernobyl now*, pièce inspirée du livre de Svetlana Alexievitch, *La Supplication* qui recueille des témoignages de survivants de Tchernobyl. Belle représentation, un acteur, quatre actrices, vêtues de noir, debout, im-

mobiles sur scène, évoquant à tour de rôle, avec des mots sobres et vrais, leur cauchemar. Pas de quoi remonter le moral, tant il est vrai que la réalité actuelle paraît encore pire que la fiction théâtrale au vu des terribles photos des enfants de Tchernobyl accrochées au mur du hall du théâtre.

Quelle désespérance, quel terrible sentiment d'impuissance !

Vive les écolos !

Fort heureusement, pour conclure notre escapade, une note plus optimiste nous attendait le lendemain avec la visite du Bio Lopin de Saint-Maur : panneaux solaires, maisons écologiques, toilettes sèches, fleurs de Bach, des hôtes accueillants, enthousiastes et chaleureux, voici de quoi nous remettre d'aplomb et nous redonner quelque espoir en l'homme !

ADER

Association pour le Développement des Énergies Renouvelables

⇒ **Stimuler** la production décentralisée d'énergies renouvelables

⇒ **Favoriser** la réalisation d'installations qui accroissent l'autonomie énergétique

⇒ **Encourager** les économies d'énergie

ADER

Sévelin 36

CH - 1004 Lausanne

Tél./Fax : 021 / 626 38 23

www.ader.ch - ader@bluewin.ch

A l'heure qu'il est, le « Tour de France pour sortir du nucléaire » est terminé, mais la résistance se poursuit : pour d'autres choix énergétiques que le nucléaire, un jeûne à durée indéterminée est organisé à Paris devant l'assemblée nationale à partir du 21 juin.

Chapeau aux vaillants militants du « Réseau sortir du nucléaire », ils ont toute notre admiration ! Tant de persévérance, de courage, de ténacité !

Quel formidable exemple de résistance à la folie des nucléocrates qui nous entraînent dans leurs projets mortifères ! Sachons nous en inspirer chez nous en Suisse au moment où des voix s'élèvent pour proposer la construction d'une nouvelle centrale nucléaire sur sol helvétique.

Anne-Cécile Reimann



Dans le hall du théâtre: les photos des enfants victimes de Tchernobyl

Jeûne «Vivre sans nucléaire»

Trois personnes ont décidé d'entamer un jeûne politique à durée indéterminée le 21 juin 2004 à Paris dans l'espoir d'interpeller l'opinion publique sur les dangers du nucléaire.

Il s'agit de Michel Bernard, fondateur et rédacteur de la revue Silence, Dominique Masset, membre du collège national et trésorier du mouvement Appel pour une insurrection des consciences et André Larivière, salarié du « Réseau sortir du nucléaire ».

Par cette action non-violente, ils souhaitent sensibiliser l'opinion publique et obliger le gouvernement à décider d'une politique de sortie du nucléaire. Deux demandes précises et concrètes lui sont ainsi formulées :

- une réorientation des budgets de la recherche vers les énergies renouvelables
- un abandon du projet EPR.

Un message d'espoir

La différence entre un jeûne à durée indéterminée et une grève de la faim est avant tout dans la volonté qui anime les personnes qui le font. Dans une grève de la faim, il y a un côté désespéré comme dans le cas d'un prisonnier. Dans un jeûne, il s'agit d'un fort engagement militant. C'est pour-



quoi ce jeûne appelle à vivre sans nucléaire : c'est un message d'espoir.

En effet, l'objectif du jeûne n'est pas de mettre en péril la vie de quelqu'un ni de gagner à tout prix, mais d'interpeller le maximum de personnes sur ce qui menace la vie : ici le nucléaire.

Le gouvernement prévoit une relance du programme nucléaire français avec la construction d'un nouveau réacteur dénommé EPR. Ce projet rendrait sté-

riles tous les efforts de diversification énergétique vers la maîtrise des consommations et les énergies renouvelables.

De plus, l'apparition d'alternatives énergétiques fiables partout dans les autres pays européens, a contribué au développement d'une opinion favorable à la sortie du nucléaire en France: 60 % contre la construction de nouveaux réacteurs et seulement 20 % pour; 90 % pour la réorientation des budgets de recherche en faveur des énergies renouvelables, 4 % contre.

Vous pouvez soutenir financièrement. l'organisation de ce jeûne, chèque à l'ordre de Michel Bernard - CCP 626 63 K Lyon.

D'avance merci pour votre intérêt et votre solidarité.

Pour plus de renseignements :
www.vivresansnucleaire.org

Jeûne Vivre sans nucléaire
9 rue Dumenge
69317 Lyon cedex 04 - France

Mont Terri ?! Qu'est-ce que c'est que ça ?

On le sait depuis fort longtemps : nul n'est prophète en son pays (voir à ce sujet Luc 4 :24) et c'est peut-être pourquoi beaucoup d'antinucléaires suisses, prompts à bondir dans les coins les plus reculés de la galaxie pour dénoncer les dépôts de déchets nucléaires, ignorent tout du Mont Terri...

Le Mont Terri, d'ailleurs, c'est où ça pour commencer ? Le Mont-Blanc, le Mont-Rose, Montparnasse, Montmartre ou Montagny-les-Monts, on connaît, mais le Mont Terri ?! Et bien ça se trouve dans le Jura, entre Delémont et Porrentruy, pas très loin de Courgenay, pour ceux qui connaissent la chanson : « *C'est la petite Gilberte de Courgenay, elle connaît trois cent mille soldats et tous les officiers...* ».

Et que se passe-t-il au Mont Terri ? Vous savez que nos amis jurassiens avaient obtenu, il y a quelques années, de pouvoir créer la route dite Transjurane afin de désenclaver le canton. Et pendant que « *Sur nos monts quand le soleil annonce un brillant réveil...* », sous le Mont Terri

quelle on trouve des nucléocrates français, allemands, espagnols, japonais, belges, etc.... Charmant, non ?

De la recherche scientifique...

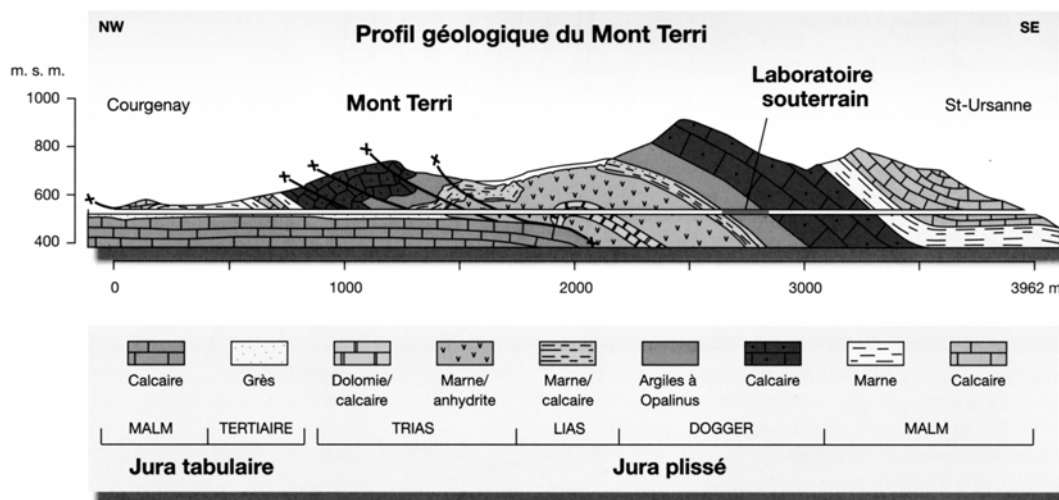
Evidemment, pour le moment, c'est de la pure recherche scientifique, comme à Bure (Meuse), *c'est pas du tout pour y enterrer des déchets, vous pensez bien, ils se permettraient pas, des gens si sérieux et recommandables... Allons les enfants, allez jouer plus loin, ne dérangez pas ces messieurs qui travaillent si discrètement. Enterrer des déchets, ce que les enfants ne vont pas imaginer tout de même !?*

Bon, une fois que les communes de la région auront été équipées de sal-

un pourboire au café de la Croix Fédérale quand ils viennent manger le plat du jour.

O pâle linux...

Pourquoi enterrer des déchets dans des argiles à Opalinus ? Et bien c'est là que cet article commence enfin à être intéressant : il semblerait, étonnamment, que ce milieu géologique soit très fiable, très stable, résistant aux millénaires et à l'usure du temps (qui ne suspend pas son vol). Alors que des roches apparemment très solides, comme le granit, subissent de l'usure, des fissures, des infiltrations d'eau etc. Comme le dit le Club Argile lui-même ⁽³⁾ « *...la goutte d'eau vient à bout de chaque pierre. (...)*



c'est plutôt la gueule de bois qui s'annonce. En effet, profitant sans scrupules des tunnels de la Transjurane, la NAGRA⁽¹⁾, accompagnée du « Club Argile » (en référence au Solar Club de notre ami Yves Renaud sans doute ?), testent les possibilités d'enterrer des déchets dans les « argiles à Opalinus »⁽²⁾. Qui se cache derrière ce doux nom du « Club Argile » ? Il s'agit en fait de l'Agence de l'OCDE POUR l'énergie nucléaire, dans la-

les communales grand luxe, de salles de gym et autres commodités, on pourra toujours y réfléchir, *vous comprenez, les emplois ça court pas les rues à Courgenay* (à part pour la petite Gilberte qui a assez à faire avec ses trois cent mille soldats, sans compter les officiers) *et pis si y disent que c'est sans risque on peut leur faire confiance, d'ailleurs le cousin de ma belle-mère dit que ce sont des gens très sérieux et qu'ils laissent toujours*

Toutes les roches en surface ou proches de la surface de la terre sont fragmentées, décomposées, transformées et dissoutes du fait des effets physico-mécaniques et chimiques. » Tandis que les argiles à Opalinus auraient toutes sortes de propriétés qui leur permettraient de résister aux infiltrations d'eau et aux déformations. Et tenez-vous bien, ces messieurs ont trouvé un argument qui vaut son pesant d'absinthe (la fameuse « fée



Fossiles conservés dans les argiles à Opalinus

verte » jurassienne, qui se dit Tchernobyl en russe, voir à ce sujet Apocalypse 8 :5, mais je m'égare...) : puisqu'on trouve de magnifiques fossiles très bien conservés depuis des millions d'années dans les argiles à Opalinus.

Ça prouve que nos déchets nucléaires y seraient bien tranquilles eux aussi !

Ah, j'imagine déjà la joie des enfants de l'an 12123 qui, se promenant sur ce qui fut le Jura suisse s'exclameront : «Oh papa, regarde le joli tonneau qui a été si bien conservé dans les argiles à Opalinus, on peut le prendre dans la soucoupe pour le ramener à la maison ? » Non décidément, les Pharaons étaient bien radins en nous léguant Sphinx et autres pyramides, ce que nous allons laisser à nos descendants est tout de même beaucoup plus enrichissant.

La lutte, où ça la lutte ?!

A notre connaissance, il n'y a pas de lutte organisée contre les travaux du Mont Terri. *Voyons Monsieur, on ne va pas lutter contre de sérieux projets scientifiques internationaux menés en Suisse !!!* Tiens, c'est comme pour le CERN ?

Philippe Gobet

(1) *NAGRA (ex-CEDRA): société nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs*

(2) « Le nom vient de l'éclat miroitant (opalescent) des coquilles constituées souvent encore d'aragonite. Forme chimiquement instable du carbonate de calcium, l'aragonite se serait transformée en une calcite plus stable, si la roche argileuse pratiquement (!) étanche ne l'avait conservée intacte pendant des millions d'années. »

(CEDRA-INFO, n°31, p.10)

(3) *CEDRA-INFO, n°31, p.7*

SUPERPHENIX, c'est terminé...

Comme nous nous sommes réjouis en 1997 ! Le nouveau gouvernement français annonçait l'arrêt de Superphénix. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Superphénix ne produit bien sûr aucune énergie. Par contre, il en consomme. Cette installation stérile a impérativement besoin de courant électrique en provenance du réseau, la consommation d'une ville de 40 000 habitants !

Il est en effet indispensable, dans l'attente d'une solution technique et pour éviter une gigantesque catastrophe, de maintenir 5 500 tonnes de sodium à une température dépassant 180°C.

Ce sodium présente en outre des inconvénients majeurs : il explose au contact de l'eau, il s'enflamme spontanément à l'air ; un feu de plus d'une tonne ne peut être maîtrisé. Une manipulation maladroite, une rupture dans la tuyauterie, la chute d'un avion, un attentat, avec un dépôt de plutonium tout proche, et c'est Tchernobyl à la puissance x.

Actuellement, l'installation contenant ce produit diabolique « repose » dans un bâtiment qui n'a aucune solidité : son toit a cédé il y a quelques années sous le seul poids de la neige. Une solution avait été trouvée : on allait transformer ce sodium en une sorte de soude que l'on aurait laissé s'écouler à petites doses dans le Rhône. Cette méthode a finalement été jugée trop sensible, avec un risque de remobilisation des écologistes...

Quant aux 14 tonnes de plutonium, où se trouvent-elles ? – Elles sont simplement stockées dans un bâtiment voisin du réacteur abandonné. Alors, on attend... et de grands chercheurs scientifiques soutenus par leur gouvernement consacrent leur temps à préparer une nouvelle génération de centrales nucléaires à haut rendement : les EPR (...). On croit rêver.

Denis Perrenoud

Source : *Silence*



Quelques rappels :

La **radioactivité** ne se voit pas et elle ne se sent pas. Des milliers de particules minuscules se dégagent de «poussières» que le vent peut emporter comme le sable du Sahara. Sur le moment, vous les avalez, vous les respirez, et vous ne vous rendez compte de rien.

Le **strontium** est l'un des résidus de Superphénix. Il est particulièrement néfaste. Notre corps le confond avec le calcium. Dès lors, s'il est ingéré, c'est notre propre corps qui devient lui-même radioactif.

Quant au **plutonium**, pendant des dizaines de milliers d'années, les particules qui en jaillissent vont constituer une sorte de bombardement permanent. Après 24 000 ans, il n'aura perdu que la moitié de son énergie. Il pourra donc continuer à bombarder, à tuer...

Qui a peur de Mordechai Vanunu?

Le 21 avril dernier, on apprenait par la presse la libération de Mordechai Vanunu qui venait de passer 18 ans dans les prisons israéliennes pour avoir alerté le monde sur le programme d'armement nucléaire israélien. Si les péripéties de l'arrestation et de l'incarcération de ce pacifiste méritent d'être rapportées, il faut aussi s'arrêter sur les enjeux de cette histoire en matière de prolifération nucléaire et d'implication des Etats-Unis dans le programme nucléaire militaire israélien.

La comédie du nucléaire civil israélien

Avant d'être condamné pour espionnage et haute trahison, en 1986, par la justice de son pays, Mordechai Vanunu est un modeste technicien qui consacre ses loisirs à l'étude de la philosophie. Il est progressiste, manifeste notamment avec les étudiants arabes contre l'occupation du Liban et appelle à la création d'un Etat palestinien. Employé de la centrale nucléaire de Dimona durant 9 ans, il se rend compte que le programme nucléaire d'Israël, prétendument à usage pacifique, sert en réalité de couverture à la production d'armes nucléaires très sophistiquées. En 1985, sachant qu'il va être renvoyé de la centrale pour raison de restructuration, il prend discrètement 57 photos des laboratoires et services qu'il fréquente. Il part alors autour du monde en emportant dans ses chaussettes les deux rouleaux de pellicule. Très naïvement, Mordechai Vanunu présente ses photographies à différents journaux, c'est le *Sunday Times* de Londres qui bénéficie finalement de l'exclusivité (notons que Vanunu n'a pas touché un centime en échange de ces informations). L'article paraît le 5 décembre 1986, avec les photos prises par Vanunu. Le scandale explose. Sur la base de ces clichés, des experts affirment qu'Israël détient le sixième stock mondial d'armement nucléaire.

Entre temps, le Mossad est alerté et les agents secrets israéliens piègent Vanunu à Rome où il est kidnappé et drogué avant d'être expédié clandestinement en Israël. Le 30 août 1987, un simulacre de procès commence, à huis clos. Le prisonnier est jugé menottes aux poings et fers aux pieds, il porte un casque protecteur et la voiture dans laquelle il est transféré est

munie d'un système d'alarme pour empêcher toute communication avec des journalistes ou des sympathisants. Durant les audiences, il est entouré par deux agents de la sécurité pour éviter qu'il ne puisse faire des révélations. La presse, les observateurs et le délégué d'Amnesty ne sont pas admis au procès.

Une bombe franco-israélienne

Rappelons que le réacteur de Dimona a été construit dans le plus grand secret, à la fin des années cinquante, grâce à la France⁽¹⁾. Shimon Peres disposait de bureaux à Paris avec une équipe importante d'ingénieurs pour collaborer aux plans, plusieurs centaines d'ingénieurs et de techniciens français ont participé sur place à la construction de la centrale. Ce réacteur, officiellement destiné à produire de l'électricité et de l'eau douce, est en réalité le couvercle d'un bunker souterrain de 8 étages dans lequel sont fabriquées des bombes nucléaires. Au moment où l'existence de ce réacteur est rendue publique, en 1960, Israël garantit pourtant qu'il ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques.

C'est à ce moment que les Etats-Unis «obligent» Israël à se soumettre à des inspections internationales. Inspections effectuées finalement par des experts américains qui assurent officiellement que l'installation sert uniquement des objectifs civils. Pourtant, les Etats-Unis fournissent à Israël les avions de chasse capables de transporter les deux bombes déployées secrètement, en 1967, durant la guerre de Six jours, ainsi que les chasseurs-bombardiers destinés à transporter les 13 têtes nucléaires qui auraient dû être lancées sur l'Egypte et sur la Syrie, durant la phase initiale de la guerre du Kippour en octobre 1973.

Israël et le Traité de non-prolifération

Le Traité de non-prolifération (TNP) des armes nucléaires de 1968 engage les Etats dotés d'armes nucléaires (les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France et la Chine) à ne pas les transférer à d'autres et les Etats qui n'en possèdent pas à ne pas en recevoir ou à ne pas en construire, en se soumettant aux inspections de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), chargée de vérifier que les installations nucléaires sont utilisées à des fins pacifiques et non pour la construction d'armes nucléaires. En 1968, Israël est déjà en train de produire ses propres armes nucléaires, pourtant elle n'adhère pas au Traité, manifestant ainsi très clairement son refus de se voir contrôlée par l'AIEA ainsi que son intention de mener à bien un projet militaire de prolifération nucléaire régionale. En effet dans les années septante, le gouvernement israélien négocie une transaction secrète avec l'Afrique du Sud grâce à laquelle Israël fournit aux Afrikaners le savoir technologique indispensable à la construction de bombes nucléaires en échange de l'uranium nécessaire à la production de l'armement israélien.

Non content de se mettre hors de portée du contrôle international, Israël entend rester l'unique détenteur de l'arme nucléaire au Moyen-Orient en empêchant par tous les moyens les pays arabes de développer leurs propres programmes. L'attaque surprise du réacteur nucléaire irakien Tamouz-1, le 7 juin 1981, constitue un acte de guerre que ne renierait pas le gouvernement Bush, de même que les accusations lancées à l'Iran par le ministre des affaires étrangères israélien, le 4 juillet 2003 de « vouloir développer

une arme nucléaire », ce qui constitue, souligne-t-il sans faiblir, « une menace non seulement pour Israël mais pour la stabilité du monde entier ».

Le fait que le gouvernement qui s'autoproclame gendarme nucléaire du Moyen-Orient n'adhère pas au TNP - à la différence du gouvernement iranien -, échappe à tout contrôle de la part de l'AIEA et soit le seul au Moyen-Orient à posséder des armes nucléaires et à les pointer en permanence sur les autres pays de la région a de quoi inquiéter.

Restriction de liberté

Actuellement, malgré sa libération, la justice israélienne n'autorise pas Mordechai Vanunu à quitter le territoire national, ni à parler à des étrangers et à des journalistes, prétextant qu'il pourrait révéler des secrets et mettre en danger la sécurité du pays. Le ministre israélien de la Justice Joseph Lapid exclut tout départ pour l'ancien technicien. « Nous pensons qu'il détient encore des secrets et nous ne voulons pas qu'il les vende à nouveau. Nous pensons qu'il sait des choses qu'il n'a pas encore dévoilé. Il pourrait le faire, il veut à tout prix nuire à ce pays, il déteste ce pays », a-t-il expliqué.

Menacé de mort pas des extrémistes juifs, il a trouvé refuge dans une église anglicane (Vanunu s'est converti au christianisme dans les années 1980), mais il ne bénéficie d'aucune protection de son pays.

Journaliste sous les verrous

Le 27 mai dernier, Peter Hounam - le journaliste du *Sunday Times* qui avait recueilli le premier témoignage de Vanunu en 1986 - est arrêté à Jérusalem par les services de sécurité israéliens. Après avoir passé 24 heures en prison, il a pu quitter le pays. Il était retourné en Israël pour préparer un documentaire pour la BBC sur cette affaire. Après sa libération, il s'est plaint de mauvais traitements, privations de sommeil et mise à l'isolement. Les cassettes vidéos du reportage en préparation ont été confisqués et sont visionnées par les agents israéliens qui cherchent à savoir si Vanunu y viole l'interdiction de parler de son travail à la centrale de Dimona.

Et maintenant ?

La presse francophone a ignoré le cas de Mordechai Vanunu durant les 18 années qu'a duré son emprisonnement, malgré sa condamnation arbitraire et la nature inhumaine de sa peine (12 ans en régime d'isolement total). Pourtant les faits qu'il dénonçait étaient non seulement exacts, mais ses révélations auraient pu permettre une prise de conscience du danger de la prolifération nucléaire.

Israël continue de développer son arsenal nucléaire en toute impunité et avec l'aide des Etats-Unis qui lui fournissent les chasseurs F15 et F16 capables de transporter ses têtes nucléaires.



res. Les armes sont d'ailleurs acquises, testées et améliorées à travers un programme conjoint israélo-américain. Le pays posséderait entre 200 et 400 ogives nucléaires pour une puissance de 50 mégatonnes (soit 3850 bombes d'Hiroshima) et serait en train de développer un nouveau missile à très longue portée.

Israël maintient, par ailleurs, sa production d'armes chimiques et bactériologiques et continue à exporter sa technologie nucléaire aux Etats demandeurs. Mais ces faits ne bénéficient d'aucune reconnaissance officielle, Israël refusant toujours de se soumettre aux inspections de l'AIEA et de signer le Traité de non-prolifération. Comme le pays bénéficie du soutien inconditionnel des Etats-Unis qui comptent sur cette puissance militaire alliée au Moyen-Orient, la situation ne risque pas d'évoluer.

Le prétexte invoqué par les forces américano-britanniques pour attaquer l'Irak - la menace que représentaient les prétendues armes de destruction massive de ce pays - paraît bien dérisoire face au danger de l'escalade nucléaire instaurée par Israël et les Etats-Unis. L'opinion publique européenne ne s'y trompe d'ailleurs pas en considérant Israël comme une menace prioritaire pour la paix, n'en déplaise à Sharon.

Responsabilité des scientifiques

Le monde a pourtant besoin de personnes comme Vanunu, suffisamment courageuses pour dénoncer des secrets dangereux pour l'humanité. Rappelons qu'Einstein, en 1946, demandait aux scientifiques d'informer le public des déviations perverses de la recherche, indépendamment des risques encourus. Une protection juridique devrait être instaurée le plus vite possible par les Etats qui se prétendent de droit pour les scientifiques qui dénoncent certaines pratiques contraires au droit international. Il faudrait proposer des lois pour faire reconnaître un statut pour scientifiques et techniciens, comportant un serment similaire à celui d'Hippocrate pour les médecins, par lequel scientifiques et techniciens s'engageraient à ne plus travailler pour la recherche et la production d'armes de destruction massive.

Fabienne Gautier

(1) *La France partage déjà avec Israël une expérience de collaboration nucléaire, puisque ce sont des scientifiques israéliens qui ont participé, dans les années cinquante, à la construction du réacteur et de l'installation de retraitement de Marcoule (Gard).*

Sources :

Pierre Piérart, « Le cas Mordechai Vanunu », août 2001
 Pour la Palestine, Bernard Ravenel : « Israël : une menace nucléaire globale », décembre 2003
 Le Courrier, 10 mai 2004, « Israël, une puissance nucléaire en extension »
 L'Intelligent, Jacques Bertoin : « Mordechai Vanunu », 2003

Mesures de la radioactivité au CERN : le Conseil d'Etat répond à ContrAtom

Le 31 mars 2004, le Conseil d'Etat répond enfin à la pétition initiée par ContrAtom en 1997 et approuvée par le Grand Conseil le 17 novembre 2000. Elle invitait les autorités genevoises à intervenir pour que soit réalisée une étude indépendante établissant un état des lieux complet sur les différents problèmes liés à la radioactivité au CERN.

Bien que le Conseil d'Etat désire « assurer la plus grande transparence possible concernant les mesures de radioactivité au Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN) » et se déclare « soucieux de garantir la protection de la santé des Genevois et la sécurité de leur environnement », il rappelle toutefois qu'« imposer au CERN une étude à confier à un organisme indépendant relève de la seule compétence fédérale. » Le Conseil d'Etat souligne aussi qu'un centre de recherche nucléaire n'est pas une centrale nucléaire et que le CERN a déjà mis en place un système de détection très étendu. Le groupe de radioprotection du CERN doit communiquer régulièrement à la division de radioprotection de l'Office fédéral de la santé publique les données des stations de surveillance, le résumé des mesures de contrôle effectuées dans toutes les zones d'installation et le résultat des mesures d'exposition individuelle aux radiations tant pour le personnel du CERN que pour celui des entreprises externes. Pour l'heure, ces mesures indiquent que les niveaux d'irradiation et de contamination sont largement inférieurs aux limites fixées par les législations suisse et française.

Le Conseil d'Etat a décidé de mettre dès 2004 à la disposition de la population, sur le site Internet de l'Etat, l'ensemble des données de mesures qui lui sont communiquées, ainsi qu'une analyse de la situation élaborée de manière indépendante par son représentant en matière de radioprotection.

J'ai cherché ces mesures sur Internet, mais je n'ai rien trouvé. Sur le site de l'Etat, au chapitre de l'environnement, on peut avoir accès à des mesures très précises concernant « les émissions des principaux polluants atmosphériques



sur la région genevoise (...): oxydes d'azote, composés organiques volatiles, monoxyde de carbone, gaz carbonique et dioxyde de soufre, provenant de diverses sources (...): trafic routier, trafic aérien, chauffages, industries et artisanat»*, mais rien concernant le CERN.

D'ores et déjà, nous avons demandé plus d'éclaircissement au Département de l'action sociale et de la santé concernant les compétences de notre canton vis-à-vis du CERN.

(A suivre donc...)

* *Système d'information pour l'environnement et l'énergie de la région genevoise cadastre des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire genevois.*

Les Services industriels genevois (SIG) renoncent au nucléaire

Le vote du Grand Conseil qui avait modifié la Conception cantonale de l'énergie, le 29 août dernier, en y incluant un article qui prévoyait précisément la disparition de l'énergie nucléaire, se concrétise: les Services industriels genevois viennent en effet d'annoncer leur décision de cesser de fournir de l'électricité d'origine nucléaire. Dès le mois d'octobre prochain, 100% de l'offre d'électricité à Genève devrait être issue de sources d'énergie renouvelable suisses ou étrangères. En agissant ainsi, la Direction des SIG répond à l'exigence de l'article 160E (anciennement 160C) de la Constitution genevoise qui recommande le développement prioritaire des sources d'énergies renouvelables et le respect de l'environnement. Voici enfin l'aboutissement d'une revendication de longue date de ContrAtom. La persévérance finit toujours par porter ses fruits!

JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211 Genève 8

Le Bureau International de la Paix appelle à un grand rassemblement à Genève contre l'armement nucléaire

Américains et Français reprennent des recherches sur les armes nucléaires tactiques à utiliser sur le champ de bataille. La conférence de révision du Traité de non prolifération nucléaire de 2005 va vers un échec. La position des puissances nucléaires est dilatoire sans engagement réel à renoncer à l'armement atomique. Il nous faut réagir.

**jeudi 5 août de 10h à 12 h
SUR LA PLACE
DES NATIONS**

Renseignements :

Michel Monod Tél. 022 796 86 60